

Compte rendu de réunion du conseil municipal du 15 mars 2022

Présents : Philippe Brun, Alice Malartre, Michel Ribes, Laurence Exbrayat, Jeanne Pradier, Odette Gailhot, Thierry Michel, Alain Roméas, Michel Leydier, Yves Sanial.

Excusé : Alexandre Malartre.

1- Approbation du compte rendu du 07/02/2022

Approuvé à l'unanimité des présents.

2- Préparation foire grasse du jeudi 31 mars

Buvette organisée par l'APE

Repas trippes organisé par le Comité d'Animation

Tombola organisée par l'APE au profit de l'UKRAINE

Mercredi 30 à 15h préparation de la salle : Jeanne

Jeudi 31 matin préparation repas : Jeanne

Lots région pour concours à récupérer : Laurence

Plaque pour concours OK : Philippe

Jeudi 31 distribution des lots : Philippe, Michel, Alain

Mise en place du foirail : employés communaux

3- Droit de Préemption Urbain (DPU)

Parcelle AN572 AN590 : pas d'opposition à la vente

Parcelle AN499 : pas d'opposition à la vente

4- ONF : Présentation et coupe de bois à venir

Demande de l'ONF

- Travaux de marquage/délimitation des parcelles sur le secteur Tourte et Clergeat pour 3 000 € HT
Accord de l'unanimité des présents
- Travaux de sécurisation/pose de barrières sur le secteur Tourte et Clergeat pour 4 878 € HT
Philippe se charge de demander un détail des prestations, nb de barrières etc ...

5- Marché du jeudi, demande d'installation d'un boucher

Cette demande est faite pour toute l'année sauf 5 semaines de congés et si l'accès entre Le Béage et Les Etables n'est pas possible

3 votes contre

1 abstention

6 votes pour

Installation acceptée

6- Divers

- Convention à signer pour accepter que les repas de notre cantine soient approvisionnés auprès de la cantine du collège du Monastier
Accord de l'unanimité des présents

- Accueil de familles Ukrainiennes : des demandes sont en cours par des particuliers habitant la commune. La mairie est en liaison avec la Préfecture, pour s'impliquer sur l'aspect administratif, école, crèche ...
Accord sur le principe de l'unanimité des présents
- Parc Naturel des Monts d'Ardèche (PNR). Odette a participé à une réunion sur les sujets de tourisme, culture, patrimoine avec les communes qui adhèrent au PNR. Les idées qui en ressortent concernent les toitures typiques en chaume, les lavoirs, les fours banaux, les croix, le petit patrimoine, la signalétique, le maintien des foires, etc... Un rapport des comptes nous a été remis.
- Des demandes d'ajouts de signalétique sur nos panneaux « Picbois » nous sont faites pour les nouveaux commerces, nous aurons aussi à prévoir d'autres indications pour le sentier découverte, l'aire de picnic, l'aire de jeux pour enfants. Afin d'évaluer la faisabilité d'installation sur les panneaux existant il sera nécessaire de recenser tous ces panneaux avec leur indications actuelles et évaluer les possibilités d'ajout d'indications ou d'installation de poteaux supplémentaires. A signaler qu'il faudrait revoir l'indication du distributeur de billets devant la mairie et ajouter son indication devant la maison Paya. A noter aussi que la gendarmerie nous demande de voir comment améliorer notre signalétique parking/stationnement dans le village.
- Une troupe de théâtre sera en répétition aux Estables, une représentation organisée par l'APE sera faite aux enfants de l'école le 8 avril à 19h30
- La draille vers maison Rique et le cheminement vers le terrain de foot le long du VVF sont très boueux en saison hivernale, cela pose des problèmes aux usagers de la station et aux loueurs lors des retours d'équipement qui reviennent très sales. Voir quelle serait les solutions pour éviter de tels inconvénients : gravier, empierrage, autres, ...
- Visite de l'architecte avec le bureau de calcul de structure en charge des études sur l'église le jeudi 17 mars pour faire un relevé très précis de mesure en trois dimensions.
- Réunion avec les riverains le samedi 19 mars 10h30 à la salle d'animation pour information/échange sur les travaux d'assainissement et enfouissement des lignes de La Vacheresse. Présentation faite par la maîtrise d'œuvre AB2R.
- Le dossier « Les 3 Monts » suit sont cours avec la protection juridique de Groupama et les 3 élus désignés, pas de problème de conflit d'intérêt.

Prochaine réunion CM : Le 28/03/2022
CR par Yves SANIAL le 21/03/2022